



La Gazette de l'Amicale



Infos-Plaisance N° 60 *** Décembre 2022

Assemblée Générale (A.G.) : samedi 18 Février - 10H00 - salle Etoile de Jade
Av. Georges Brassens - Saint-Brévin Les Pins (Près de la Piscine)

Cotisation : avant l'A.G. de **9H00 à 10H00**, règlement de la **cotisation 2023 de 45,00€**,
incluant les cotisations FNPP de 15€ et de 2€ pour la **SNSM**. (Hors FNPP : 30€)

La cotisation de 45€ octroie à l'adhérent une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66 % du montant soit 30€ (reste 15€). Pour participer aux votes lors de l'AG., il est impératif d'avoir réglé sa cotisation. Nous vous rappelons que la cotisation annuelle est payable entre le 1^{er} janvier et le 31 mars de l'année. Une pénalité de 10,00€ sera appliquée à partir du 1^{er} avril.

Inscription à l'AG : site internet www.apsbm.fr. Cliquez sur Assemblée Générale dans l'agenda et, sous réserve que vous soyez inscrit sur le site, sélectionnez votre choix.

Dîner de l'Amicale : **18 février - 19H00** - Salle de l'Estuaire - Place Bougainville - Saint-Brévin Mindin - Inscription au plus tard le 8/02. Le document d'inscription au dîner sera envoyé prochainement en « Flash Spécial ». 90 Personnes maximum.

Conseil d'Administration : Vendredis **10/03-2/06-08/09-01/12-20H**-Salle Multi-Associations

Fête De la Mer 2023 (FDM 2023) et Vide-Grenier : **Dimanche 16 juillet** (Coeff. Marée 62 / BM 11H02 – 65 / PM 16H51). Rendez-vous pris pour 2023 !

Permanences fin 2022 : ouverture du bureau jusqu'au 21/12 et fermeture du 22/12/2022 au 10 janvier 2023. Réouverture le mercredi 11 janvier 2023.

Ateliers : l'Amicale vous propose de participer aux « Ateliers » qui se dérouleront un samedi par mois salle de l'estuaire de 15H00 à 17H00. Les thèmes, non exhaustifs, abordés seront la sécurité, le montage de lignes, les nœuds marins, etc... Si vous maîtrisez un domaine particulier et que vous souhaitez le partager, contactez le bureau de l'Amicale. Liste sur le site www.apsbm.fr et au bureau. **Dates en 2023** : 14/01 – 12/02 – 11/03 – 15/04 – 12/05 – 17/06.

RAPPELS : Les propriétaires de mouillages prêtés à l'Amicale, doivent se manifester au plus tard lors de l'A.G. (18/02/2023), s'ils souhaitent les récupérer.

Merci de retourner vos annexes stockées sur les racks, cela évite qu'elles se remplissent d'eau augmentant la charge sur les racks.

Les places pour l'hivernage des bateaux dans nos parcs restent libres de choix par l'amicale et non par les propriétaires. La place attribuée une année peut être différente l'année suivante.

Ponton : Merci aux bénévoles de l'Amicale pour leur disponibilité et efficacité, lors du démontage du ponton. Les éléments du ponton sont stockés sur la partie enherbée.

La minute du savoir : *Quels sont les rôles des anodes ?*

L'anode représente la protection contre la corrosion des pièces métalliques qui composent un bateau. Grâce à son potentiel plus électro-négatif que le métal, elle protège les objets métalliques qui composent le bateau contre la réaction électrolytique provoquée par l'eau.

Anode sacrificielle : Lorsque deux métaux sont connectés électriquement dans un électrolyte (comme l'eau de mer), le métal le plus actif (anode) fournit un courant et se dissout (sacrifie) pour protéger efficacement l'autre métal (structure). En aucun cas, on ne doit mettre un produit entre l'anode et le métal à protéger. Elle doit être en contact avec l'eau, donc ne jamais les recouvrir d'antifouling ou de peinture. Durée de vie des anodes est d'une année environ.
CONSEIL : *Contrôlez périodiquement les tresses et les connexions entre les anodes et les éléments à protéger.*

Anode à courant imposé : pour les **Eoliennes**, certains parcs (Noirmoutier) seront équipés de la technique de l'anode à « courant imposé », une solution plus coûteuse... Protection des structures de la corrosion en les polarisant au moyen d'une tension électrique continue (6V soit 4 piles AA pour Noirmoutier), donc pas de métaux dans l'eau. La protection par anode sacrificielle (St. Nazaire-St. Brieuc) consommera par éolienne environ 1T d'anodes/an !, donc rejettera environ 80T (St. Nazaire) de zinc et d'aluminium dans la mer par an...

Le Mot du Président

Cette année 2022 s'achève doucement et à l'approche des fêtes de Noël et du réveillon pour la nouvelle année, je tenais à vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, au nom du Conseil d'Administration, nos meilleurs vœux de joie et de bonheur. Je tiens à vous remercier du soutien que vous nous avez apporté tout au long de cette année que vous soyez adhérents, bénévoles, partenaires... Vos cotisations, vos dons, votre temps, vos compétences et votre savoir-faire donnent à notre amicale une belle vie associative assurant ainsi notre grande journée FETE DE LA MER, nos sorties pêche, l'entretien de nos matériels qu'ils soient sur le plan techniques ou de sécurité sans oublier la partie administrative. C'est une grande famille de plus de 350 adhérents dans laquelle chacun peut trouver sa place et s'invertir. Des bénévoles nous n'en n'avons jamais assez... et je demande, pour certains, qui sont adhérents ou qui vont adhérer de donner de votre temps au moins une ou deux journées par an pour faire vivre cette association. C'est aussi le moyen de mieux nous connaître et d'avoir beaucoup de conseils qu'ils soient pour l'amarrage sur les mouillages, la mise à l'eau, l'accostage, les courants à prendre en compte, les marées, la sécurité, etc...

Donner un peu de soi c'est donner un peu de bonheur aux autres, c'est aussi une façon d'en recevoir. Rendez-vous donc en 2023 avec une première rencontre pour notre A.G. du 18 février 2023. Je vous réitère mes meilleurs vœux, ainsi qu'à vos proches pour ces fêtes de fin d'année.

Bien amicalement - **Jean-Claude LEFORT** - Président de l'Amicale des Plaisanciers

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Le coin pour rire : Deux singes discutent dans un laboratoire. Tu vois le type en blouse blanche ? Eh bien, j'ai réussi à le dresser. À chaque fois que j'appuie sur ce bouton, il m'apporte une banane.

Dictons : « Ne lâchons pas lamproie pour l'omble », « La parole est d'argent, le silence endort »
« Quand les mouettes volent à reculons, rentres à la maison »



Rédacteur pour l'Amicale, **Christian C.**